

Devant : Evolution sémantique d'une préposition en français

Benjamin Fagard

Lattice, CNRS / ENS & Université Paris 3, France
benjamin.fagard@ens.fr

Walter De Mulder

Université d'Anvers, Belgique
walter.demulder@ua.ac.be

1 Le localisme en question ou pourquoi étudier *devant*

Nous nous interrogeons dans cet article sur l'évolution sémantique de la préposition *devant* en partant de l'hypothèse localiste, selon laquelle le sens évoluerait le plus souvent du concret vers l'abstrait, et plus précisément du domaine spatial vers d'autres domaines dits plus abstraits, comme le domaine temporel. Des études typologiques relativement récentes (Svorou 1994, Haspelmath 1997) ont montré que cette hypothèse est validée par des données provenant de nombreuses langues, appartenant à différents groupes linguistiques. Ces études ont confirmé, notamment, qu'il y a une réelle tendance interlinguistique à utiliser des notions spatiales pour décrire d'autres domaines conceptuels. Il ne s'agirait pas d'un véritable universel, mais d'une propension générale des locuteurs à utiliser des notions spatiales pour exprimer des notions et des relations non spatiales.

Nous nous intéressons au cas de *devant*¹, adverbe et préposition du français, dont l'évolution sémantique constitue un parcours intéressant de ce point de vue. Ce morphème paraît suivre parfaitement le chemin prôné par l'hypothèse localiste, avec le passage d'un sens purement spatial à divers sens notionnels, mais il présente une caractéristique au prime abord étonnante : le développement puis la perte d'un emploi temporel. Nous voudrions essayer de comprendre comment s'est faite la diversification sémantique de *devant* en ancien et moyen français, et pourquoi son sens temporel a disparu au profit des emplois spatiaux et notionnels. Nous mettrons à profit, en ce sens, la théorie de la grammaticalisation, l'hypothèse localiste et celle de l'*embodiment*.²

L'étude du développement sémantique de la préposition *devant*, que nous présentons dans cet article, est basée sur des données typologiques, philologiques et de corpus (le Nouveau corpus d'Amsterdam (NCA) et la base du Dictionnaire du moyen français (DMF)). Dans la section 2, nous montrons que l'évolution sémantique de *devant* constitue un cas d'école, et nous en brossons les principales étapes depuis l'indo-européen. Dans la section 3, nous proposons une analyse sémantique de *devant* en ancien français. Dans la section 4, enfin, nous examinons plus précisément la question de la disparition du sens temporel de *devant* à la lueur d'une étude diachronique sur corpus, avant de conclure.

2 De *ante* à *devant* et *avant*

2.1 Quelques données typologiques

Les adverbes et prépositions ayant pour sens étymologique d'indiquer la position d'un trajecteur³ dans la région antérieure d'un site (explicite ou non), comme *devant* en français, présentent des évolutions similaires dans plusieurs langues du monde. Ainsi, Svorou (1994 : 127 sqq.) a trouvé, dans un échantillon de 94 langues, des extensions sémantiques du sens spatial à des sens temporels (« avant », « il y a »...) et notionnels (« en face de, en présence de », « en comparaison de », « avec », « malgré »). Heine & Kuteva (2002) notent quant à eux la grammaticalisation du nom *front* en disposition ou adverbe, signifiant d'une

part « avant », en bulgare, turc, mandarin, lingala et kwaio, et de l'autre « après », en shona et moré. On pourrait ajouter bien d'autres exemples de grammaticalisations d'expressions désignant le visage en adpositions (simples ou complexes) désignant la région antérieure du site, comme l'anglais *in front of*, le français *en face de*, etc. (voir par exemple Svorou 1994 : 186-187) ; ces grammaticalisations, en dépit des apparences, ont suivi le même chemin que *devant* (voir section 2.2 ci-dessous), même s'il existe toujours une différence sémantique entre *devant* et *en face de* en français (pour *in front of* et *before*, voir Tyler & Evans 2003 et, pour *before*, également Evans 2004).

A propos des évolutions sémantiques ultérieures de tels morphèmes, qu'ils soient adverbes ou adpositions, et en particulier du lien entre sens spatiaux et temporels, Haspelmath (1997 : 56 sq.) montre que dans tous les cas (de son corpus) les données sont compatibles avec l'hypothèse selon laquelle le sens d'origine est spatial (ibid. : 61)⁴.

Nous n'avons pas ici la place de détailler ces données, mais notons qu'elles montrent que l'évolution sémantique du français *devant*, loin d'être isolée, est un cas d'école. Il est d'autant plus intéressant de l'étudier que, contrairement à la plupart des langues dans lesquelles une évolution similaire a été repérée, nous disposons pour le français de données historiques très riches : les textes latins, les résultats de la reconstruction philologique de l'indo-européen, puis une tradition écrite ininterrompue depuis les plus anciens textes en ancien français.

2.2 De l'indo-européen *ant- 'front' à la préposition *devant* : les détours de l'évolution sémantique

La documentation dont nous disposons permet en effet de remonter très loin dans les origines de *devant* : nous pouvons donner son origine non seulement en latin (la préposition *ante*) mais aussi en indo-européen. Il nous est ainsi possible d'avoir un aperçu de l'évolution sémantique d'un morphème sur plusieurs millénaires. Le latin 'ante' vient semble-t-il de *ant- « front » en indo-européen, qui se retrouve avec un sens principalement spatial dans plusieurs langues, notamment en gotique, en grec ancien et en sanscrit (on trouve, entre autres, le germanique *anda*, *ant* « contre », le sanscrit *anti* « devant, vis-à-vis », le grec *ἄντι* « en face de, à la place de »... voir Bréal & Bailly 1885, Lewis & Short 1879, Walde 1910).

Si l'on ne prend en compte que le point de départ reconstruit (l'indo-européen *ant- « front ») et le point d'arrivée (le français moderne *devant*), ce type d'évolution rectifie l'hypothèse localiste : on part d'un objet ou plus précisément d'une partie du corps (le front) pour ensuite désigner une portion d'espace (*la chaise est devant la table*), avec enfin des emplois figurés : « en présence de » dans *il a comparu devant les juges* ou encore « en raison de » dans *devant ce désastre, il a dû renoncer*. De l'indo-européen *ant- au français *devant*, on retrouve ainsi une chaîne sémantique du type Partie du corps > Espace > Temps / Abstraction, qui recoupe en partie la chaîne sémantique établie par Heine, Claudi & Hünemeyer (1991 : 32) (Objet > Personne > Espace, etc.). La thèse localiste n'est donc confirmée qu'en partie ; c'est plutôt l'hypothèse de l'*embodiment* qu'il faudrait retenir, puisqu'un terme indiquant une notion spatiale s'est développé à partir d'une appellation d'une partie du corps humain. Il s'agit d'ailleurs là d'un phénomène courant (cf. Svorou 1994, par exemple).

2.3 Du latin *ante* ...

Cependant, cette représentation se confirme seulement si l'on ne tient compte que du début et de la fin (provisoire) de l'évolution sémantique, respectivement en indo-européen et en français. En latin classique, on trouve déjà pour *ante* toute une série d'emplois prépositionnels, avec des sens spatiaux, temporels et figurés (cf. Lewis & Short 1879, Estienne 1552 et Gaffiot 1934). Les emplois spatiaux peuvent être statiques (1a) ou dynamiques (1b) comme le montrent les exemples suivants :

- (1) a. *ante oppidum considerare* (César) « prendre position *devant* la place »
- b. *aliquem ante currum suum ducere* (Cicéron) « conduire quelqu'un *devant* son char (de triomphe) »

Les emplois temporels n'impliquent pas nécessairement la présence d'un complément temporel (cf. 2b):

- (2) a. *ante horam decimam* (Cicéron) « *avant* la dixième heure »
b. *ante hoc factum* « *avant* d'avoir fait cela »

Les emplois figurés impliquent notamment un sens comparatif, impliquant dans certains contextes une idée de précellence :

- (3) *facundia Graecos, gloria belli Gallos ante Romanos fuisse* (Salluste) « (je savais) que les Grecs par l'éloquence, les Gaulois par la gloire guerrière avaient surpassé les Romains »
- (4) *scelere ante alios immanior omnes* « qui surpassa tous les autres en méchanceté »

2.4 ... à l'ancien français devant

L'adverbe et préposition *ante* est passé en français sous plusieurs formes : *ainz*, *avant* et *devant*. *Ainz* était dérivé de *antius*, un comparatif formé sur *ante*, et apparaissait parfois sous les formes *anceis*, *ainceis*, *ainçois*, etc. Ce morphème, qui avait des sens avant tout temporels et argumentatifs, a disparu au 17^{ème} siècle.

Avant provient de *ab ante*, composé de la préposition *ab*, qui indiquait normalement l'origine, et *ante* (cf. 2.3.). Il est au prime abord remarquable qu'*ab* n'exprime plus l'origine dans *ab ante*, qui sert à désigner le lieu où se trouve le trajecteur. Cela n'est toutefois plus surprenant si l'on sait que déjà en latin *abante* peut être juxtaposée à *a tergo* et donc fonctionner comme l'équivalent de *a fronte* :

- (5) Et *abante* et *a tergo* latiores partes habeat « qu'il ait des parties plus large *devant* et derrière » (*Fav. Epit. Vitr.* 25, Sävborg 1941 : 93)

Dans cet emploi, *ante* désigne la partie antérieure du site, qui est conçue à l'image de la face humaine, le site étant ainsi orienté ; il n'est pas exclu d'interpréter *ab* comme désignation de l'origine (« du (côté du) devant »), mais dans le contexte donné, une simple interprétation de localisation est aussi permise. Par ailleurs, la disparition progressive de la préposition *ab* a peut-être eu pour effet que les locuteurs ne l'ont plus reconnue dans *abante* et qu'ils ont associé *a(v)-* à la préposition *ad* ou *à*, qui exprimait dans ce contexte l'idée de « en direction de ». Cette idée pourrait être confirmée par le fait que, en ancien français, l'adverbe *avant* exprime non pas l'idée de 'devant', mais celle de 'en avant', comme dans l'exemple suivant :

- (6) Il vait *avant* la maison aprester « Il part en avant pour préparer la maison » (*Alexis* 65c, cité par Sävborg 1941 : 220)

En latin, *abante* s'employait aussi comme adverbe de temps (avec le sens de 'auparavant'). Selon Sävborg (1941 : 94), ces emplois sont plus récents que ses emplois comme adverbe spatial ; il en conclut qu'il est probable que c'est l'idée spatiale qui est à la base de cet usage, par une translation de cette idée spatiale au domaine du temps.

Comme préposition locale, l'expression *ab ante* s'emploie le plus souvent avec des verbes qui ont le sens de 'fuir' ou 'se cacher', comme l'illustre la citation suivante où le 'peuple' de Rome se voit reprocher cette habitude :

ante me fugit dicimus, non *ab-ante* me fugit, nam praepositio praepositioni adiungitur imprudenter, quia ante et ab sunt duae praepositiones « on dit 'il fuit *devant* (*ante*) moi', et non 'il fuit *devant* (*ab-ante*) moi', car il n'est pas recommandé de mettre eux prépositions l'une devant l'autre, *ante* et *ab* étant en effet deux prépositions » (*Gloses de Placidus*, cité par Brachet 1885 : 244)

Ceci semble indiquer que, à ce stade, *ab* avait encore son sens d'éloignement ; Sävborg (1941 : 94) note toutefois que cet emploi se trouve surtout dans des textes de l'Eglise et qu'il est donc probable qu'il s'agit d'une influence du grec (*ἀπό*). Tout comme pour l'adverbe, les emplois temporels de la préposition sont plus récents ; ils datent de l'époque des langues romanes (le 7^{ème} siècle, selon Sävborg 1941 : 209), de sorte que Sävborg (1941 : 95) note qu'il n'est même pas certain que les exemples qu'il a trouvés

« reproduisent vraiment la langue latine vivante ». Il n'empêche qu'en ancien français, la préposition *avant* s'emploie plus souvent avec un sens temporel ('auparavant') qu'avec un sens spatial.

La préposition *devant* provient d'une combinaison de la préposition *de* avec *avant*, dont on ne trouve qu'une seule trace latine, sous la forme de *de davante* dans les *Leges Alemannorum* (début 7^{ème} siècle, selon Sävborg 1941 : 97, 230).

En ancien français, on trouve la forme *davant*, construite par préfixation *de* + *avant* (< *abante*), et la forme *devant*, qui est d'après les sources plus tardive, et liée aux dialectes du nord. La forme *davant* apparaît au 10^{ème} siècle comme adverbe, avec un sens temporel, puis fin 10^{ème} siècle comme préposition avec un sens spatial qui semble proche du sens 'du même côté que le visage d'une personne, que le côté visible d'une chose' (que l'on a aussi pu reconstruire pour **ant-* en indo-européen, cf. ; 2.2.). Ce sens apparaît dans des contextes du type *davant leur roy* (*Saint Léger*), et semble confirmé par l'existence d'un emploi nominal : ce morphème a alors pour sens « poitrine, partie antérieure du corps » (*Sainz Johanz se coucha en son devant*). Au 12^{ème} siècle, on trouve *devant* avec un sens temporel dans des contextes comme *des devan ier* ; *le soir devant la bataille* ; *le jour (de) devant, la veille*. Cet emploi se retrouve y compris avec un infinitif régime et le sens « avant de » : *davant boyre ny manger* ; *quelques heures devant mourir*.

2.5. En guise de conclusion provisoire

Nous décrivons en détail les différents sens de la préposition *devant* dans la partie suivante ; nous nous contentons ici de noter que la forme s'employait plus comme préposition que *avant* et que le rapport entre les deux prépositions peut se concevoir comme suit :

<p>Ancien français⁵</p> <p>(7) <i>avant</i> = surtout adverbe (avec le sens 'en avant') (environ 90%) ; emplois prépositionnels : surtout temporels (environ 85%), très peu spatiaux (environ 10%) ;</p> <p>(8) <i>devant</i> = adverbe et préposition ; emplois prépositionnels : surtout spatiaux (environ 92%), très peu temporels (environ 8%)</p> <p>Français moderne</p> <p>(9) <i>avant</i> = adverbe avec des sens spatiaux et temporels ; emplois prépositionnels : surtout temporels, très peu spatiaux ;</p> <p>(10) <i>devant</i> = adverbe et préposition ; emplois prépositionnels : spatiaux, mais plus temporels</p>

3 Analyse sémantique de *devant* en ancien français

3.1 *Devant* adverbe

Nous commençons notre analyse par un rappel rapide des emplois de l'adverbe *devant*, mais nous rappelons d'abord que *devant* était une préposition très fréquente en ancien français et qu'il s'employait aussi plus fréquemment comme préposition que comme adverbe (Sävborg 1941 : 247, et voir notre note v).

Dans ses emplois spatiaux, l'adverbe *devant* signale que le trajecteur est dans un espace du côté de la face antérieure du site :

- (11) Li apostelies e li emperedor Vientent *devant* ... « L'apôtre et les empereurs s'avancent jusque *devant* [le cadavre] » (*Alexis* 72b, *ibid.* : 236)

On notera toutefois que le site est alors souvent sous-entendu, de sorte qu'on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'un emploi absolu de la préposition. L'adverbe *devant* peut aussi renvoyer à la première position dans un groupe (12) ou dans un ordre (13) :

- (12) *Devant* vait l'empereur ... « L'empereur marche *devant* » (*Pèlerinage* 640, cité par Sävborg 1941 : 236)
- (13) Marques ala *devant* et li empereres apres et si compaignon derieres ... « Marques passa le premier et l'empereur après lui et ses compagnons derrière » (*Marques* 30^a, 2, ibid. : 237).

Il peut aussi signifier 'en avant', mais moins fréquemment que *avant* :

- (14) ... donrai li un colp, Que *devant* sor sa table le ferai encliner ... « je lui donnerai un tel coup que je le ferai tomber en avant sur sa table » (*Pèlerinage* 587, ibid. : 238).

L'adverbe *devant* peut aussi avoir une interprétation temporelle :

- (15) ... si com lo moient li message qui *devant* i orent esté « (il chevauche droit vers Carthage) en suivant les messagers qui y étaient déjà allés » (*Enéas* 705, ibid. : 239)

Cette interprétation peut s'expliquer de deux façons : soit par un transfert métaphorique, soit par un glissement métonymique. Le sens temporel est dérivé dans cette dernière hypothèse à partir du sens spatial, dans lequel l'adverbe exprime une position antérieure dans un ordre résultant d'un mouvement : puisqu'un mouvement implique à la fois une dimension spatiale et une dimension temporelle, on peut presque imperceptiblement passer d'un sens à l'autre. Par exemple, si les messagers devancent le référent de *il* en (15), ils le précèdent, et par conséquent ils atteindront l'objectif avant lui. Il faut noter, toutefois, que l'adverbe *devant* s'emploie moins fréquemment que *avant* pour exprimer le sens de 'à l'avenir' et qu'il s'oppose ainsi à *avant*, qui exprime ce sens plus fréquemment. Tobler-Lommatzsch cite l'exemple suivant :

- (16) Et cil qui après moi venront, Ca *devant* grant preu i avront. « Et ceux qui me suivront y trouveront un grand profit » (Tobler-Lommatzsch, ibid. : 240).

C'est peut-être une des raisons pour lesquelles *devant* a été évincé par *avant* lorsqu'il s'agit d'exprimer une idée temporelle.

3.2 *Devant* préposition

3.2.1 Sens spatial

Site humain

Dans ses emplois spatiaux, *devant* indique que le trajecteur se trouve dans une zone spatiale avoisinant la face antérieure du site. Si le site est un être humain, le côté antérieur est la face de l'humain en question. Tel est le cas dans l'exemple suivant :

- (17) *devant* moi fu assise la pucele « La jeune fille était assise *devant* moi » (Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, 1180, v. 70)

On comprend ainsi pourquoi la relation entre le site et le trajecteur peut être perceptive :

- (18) quant naimun veit nafrét *devant* sei sur l'erbe verte « Quand il vit Naimon allongé *devant* lui, blessé, sur l'herbe verte » (*Chanson de Roland*, 1090, v. 3447)

Dans ce cas, le point de vue adopté est celui du site, mais cela n'est pas nécessaire :

- (19) *devant* le duc veissez maint poing clos « Vous auriez vu, face au duc, de nombreux poings levés » (*Le charroi de Nîmes*, 1250, v. 1230)

Du fait que le trajecteur se trouve face au site, le contexte peut donner lieu à des interprétations plus précises, qui ne sont plus purement spatiales. Un site animé peut ainsi jouer le rôle de témoin, ou de garant (surtout si le site est Dieu) :

- (20) li traitur qui nus jugat *devant* l'empereur « Le traître qui nous jugea auprès de l'empereur » (*Chanson de Roland*, 1090, v. 1025)
 (21) jo l vos parduins ici e *devant* deu « Je vous le pardonne, ici et *devant* dieu » (*Chanson de Roland*, 1090, v. 2005)

Par ailleurs, on décèle une interprétation causale dans (22) :

- (22) ... e la terre fu en pais *devant* lui « et la terre fut pacifiée par son arrivée » (*Makk*, I, 1.3, cité par Sävborg 1941 : 253)

Sävborg (1941 : 253) retrouve d'ailleurs cette nuance en (23), dont le site est non humain, mais toujours animé :

- (23) Si cum li cerfs s'en vait *devant* les chiens, Devant Rolant s'en fuient les paiens
 « De même que le cerf fuit à la vue des chiens, les païens s'enfuient à la vue de Roland » (*Roland* 1874-75, *ibid.* : 253).

On pourrait penser que l'on retrouve dans cet emploi l'idée séparative qu'exprime la préposition *de* du latin. Mais d'une part, tout comme c'est le cas de l'adverbe *devant* ci-dessus, et comme le signale également Sävborg (1941), le préfixe *de-* du latin n'avait plus nécessairement de sens séparatif et les prépositions et adverbes *dessus*, *dessous*, etc. pouvaient désigner le lieu où l'on est. D'ailleurs, si l'on identifie le *de-* à la préposition *de* de l'ancien français, il faut bien constater qu'il n'existe pas de préposition ou d'adverbe **vant* qui pourrait correspondre à la deuxième partie de la préposition. Partant, il est plus simple d'accepter qu'il s'agit en (23) d'une interprétation contextuelle, due à notre connaissance du monde par rapport à la scène dénotée par la proposition. Le sens de la préposition est alors dérivé par inférence à partir d'un emploi spatial (combiné au sens du verbe) : *s'enfuir devant X* est réinterprété en *s'enfuir pour éviter X*, donc à cause de *X*.

Sävborg (1941 : 252) fournit encore un autre exemple d'un enrichissement du sens spatial en désignant le rapport exprimé par *devant* en (24) comme « défensif » :

- (24) N'i ad castel ki *devant* lui remaigne « aucun château ne lui résiste » (*Roland* 4, *ibid.* : 252).

On trouve aussi des emplois dans lesquels le sens de *devant* n'est pas enrichi, et où la préposition reçoit plutôt une interprétation plus « neutre », d'après laquelle le trajecteur est en présence du site :

- (25) En apriès, il en appela le gentil chevalier monseigneur Guillaume de Douglas et li dist *devant* tous les autres : '...'. « Après cela, il appela le noble chevalier Guillaume de Douglas et lui dit en présence de tous les autres : '...' » (Froissart I, 78, 7, cité par Bekkers 1931 : 105)

Cette interprétation peut expliquer que *devant* s'interprète comme *pour* :

- (26) Quant ce vint le dimanche au matin, li rois de France, qui grant desir avoit de combatre les Engles, fist en son pavillon chanter messe moult solennelment *devant* lui, et se acumenia, et si quatre fil « Le dimanche matin, le roi de France, qui avait grand désir de combattre les anglais, fit chanter la messe dans son pavillon, très solennellement, [*devant* >] pour lui, puis fit sa communion, et ses fils de même » (Froissart V 18, 27, *ibid.* : 106)

Nous nous limitons à ces quelques exemples, puisqu'ils suffisent pour illustrer le principe général, qui consiste dans ces cas à enrichir le sens spatial en y ajoutant des nuances inspirées par la connaissance concernant la situation dénotée par l'ensemble de la proposition (comportant le verbe et les expressions renvoyant au trajecteur et au site).

Dans le contexte d'un verbe de mouvement perfectif, le syntagme prépositionnel désigne la zone face au site comme la destination du mouvement exprimé par le verbe ; on retrouve alors les nuances déjà décrites ci-dessus :

- (27) ung arrest en est donné en la matiere, et on veult venir sur le petitoire *devant* le juge de l'esglise « Un arrêt est donné à ce sujet, et on veut déposer une requête *devant* le juge de l'église » (Jean Juvenal des Ursins, *Nescioloqui*, 1445, p. 502)

Dans ce contexte, l'interprétation de la préposition peut s'affaiblir facilement au point où elle devient synonyme de *à* :

- (28) Saint Martin vient *devant* luy. « Saint Martin vient *devant* lui » (André de la Vigne, *Le mystère de Saint Martin*, 1496, p. 334)

Mais ce sens apparaît encore plus facilement avec un site non humain.

Si la relation spatiale s'établit entre deux êtres humains, ceux-ci peuvent être face-à-face (29), mais aussi « en tandem » (30) :

- (29) En cel estat furent il ... li un *devant* l'autre « Ils restèrent ainsi [22 jours] face à face » (Froissart 69, 13, cité par Sävborg 1941 : 250)
(30) il le prist a la main destre comme les aultres et le mist *devant* luy sur son cheval « Il le prit à sa droite comme les autres et le mit *devant* lui sur son cheval » (Jehan Bagnyon, *L'histoire de Charlemagne*, 1465)

Dans l'interprétation « en tandem » (le terme est emprunté à Hill 1978), les deux personnes regardent du même côté. On retrouve au prime abord cette interprétation dans l'exemple suivant, dans lequel la préposition *devant* exprime, tout comme l'adverbe, l'idée de 'à la tête de' :

- (31) Cil qui ot le plus isnel cheval Vint *devant* toz criant an haut ... « Celui qui avait le cheval le plus rapide galopait *devant* tous les autres en criant à pleine voix » (Cligés 3691, cité par Sävborg 1941 : 250).

On notera toutefois que, en (31), le point de vue a changé par rapport à (30) : alors qu'en (30) la personne désignée par « le » est « devant » la personne déjà assise dans la mesure où cette dernière peut l'asseoir et la percevoir dans la zone avoisinant sa face, cela n'est pas le cas en (31) où celui qui est désigné par « cil qui... » est devant les autres du point de vue de quelqu'un qui se trouve au lieu de destination du mouvement.

Cette interprétation, dans laquelle *devant* exprime un ordre, peut être à l'origine de son sens temporel, mais donne aussi lieu à d'autres interprétations non spatiales, comme celle de supériorité qu'on trouve dans (32) :

- (32) Car aprez le roy de France, il estoit puissant *devant* tous les autres « Car il était le plus puissant de tous, à l'exception du roi de France » (Prim. 84.H., cité par Shears 1922 : 192)

Il n'est pas évident que l'on puisse dériver cette interprétation dans tous les cas en combinant le sens des expressions employées à notre connaissance du monde. Cela nous semble par exemple difficile dans l'exemple suivant :

- (33) Il n'est aujourd'huy sire qui le sceust faire *devant* luy « Il n'y a maintenant aucun seigneur qui sache le faire mieux que lui » (Froissart, I, p. 297, cité par Godefroy)

Si tel est le cas, il faut conclure que cette interprétation de supériorité, et l'idée d'un ordre dont elle est dérivée, est un sens autonome de la préposition (parce que ce sens ne dépend plus du contexte, cf. Heine 2002: 86-87). Il s'agit en tout état de cause d'un emploi rare ; nous n'en avons trouvé aucun exemple indiscutable dans notre étude sur corpus (voir la section 4.2). L'exemple suivant seul semble s'en rapprocher :

- (34) adonc l'Empereur l'appella et par la main le prist, et lui fist promettre, par sa foy en la main du roy, que tant qu'il vivroit il serviroit et amerait lui et ses enfens *devant* tous les princes du monde, dont le roy les remercia. (Christine de Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1404)

Site concret non humain

Lorsque le site est une entité concrète non humaine, *devant* signale toujours que le trajecteur se trouve dans la zone face au site ; cette interprétation est facilitée si le site désigne un lieu ou un autre objet qui peut facilement servir de lieu de référence :

- (35) doivent prochainement partir pour aler par devers le Roy d'Angleterre, estant en siege *devant* la ville et cité de Rouen « [ces derniers] devaient partir bientôt pour se rendre auprès du roi d'Angleterre, qui faisait le siège de la ville de Rouen » (Clément de Fauquembergue, *Journal*, 1421)

Mais *devant* peut aussi de nouveau recevoir une interprétation plus riche, comme en (36), où il exprime l'idée de 'sous l'effet de' :

- (36) ki quierent la meie aneme seient returné arere e seient cunfundut ki pensent mal a mei seient fait si cume puldre *devant* la face del vent « Ceux qui veulent mon âme, qu'ils soient renvoyés en arrière et confondus ; ceux qui me veulent du mal, qu'ils deviennent comme de la poudre face au vent » (*Psautier*, vers 1165)

Lorsque le verbe est un verbe de mouvement perfectif, *devant* peut de nouveau désigner la zone située du côté antérieur du site comme la destination de ce mouvement :

- (37) li chevaliers sor le pont monte si le passa que max ne honte ne anconbriers ne li avint jusque *devant* la porte vint si la trova fermé a la clef « le chevalier monta sur le pont et s'avança sans problème jusqu'à la porte, qu'il trouva fermée à clef » (Chrétien de Troyes, *Le chevalier au lion*, 1180)

On trouve alors des exemples où la préposition semble équivaloir à la préposition *à* :

- (38) Les Bourguignons, perseverans tousjours en leur mauvaise intencion, allerent courir *devant* la ville de Noyon « Les Bourguignons, persévérant dans leurs mauvaises intentions, se rendirent en hâte à Noyon » (Le Clerc, *Interp. Roye*, 1502, p. 319)
- (39) ledit duc d'Autriche s'en alloit à Mons et envoyoit son armee *devant* la place d'Archies « le duc d'Autriche se rendait à Mons, et envoyait son armée à la place d'Archies » (ibid., p. 376)

Pour autant que le texte peut être considéré comme une suite ordonnée de phrases, de paragraphes et de chapitres, on comprend aussi l'emploi de *devant* en (40) :

- (40) comme j'ay montré *devant* ce chappitre. « comme j'ai montré avant ce chapitre » (Nicole Oresme, *Le livre du ciel et du monde*, 1370, p. 218-220)

Site abstrait

On trouve, notamment avec la construction *metre davant* « préférer à », la préposition *devant* avec un complément abstrait, comme dans l'exemple suivant :

- (41) per totes choses doit estre li crimours nostre signor mise *davant* la pitiet des prosmes « en toutes choses, la crainte de notre seigneur doit passer avant la pitié pour note prochain » (Saint Bernard de Clairvaux, *Prêches*, 1200, l. 1469)

Dans des exemples comme *devant l'étendue de la crise, le gouvernement a baissé les bras*, le sens est comparable au sens causal illustré en (23). Mais alors qu'en (23), ce sens peut s'expliquer comme une inférence résultant de la combinaison du sens spatial avec le contexte, cela ne semble plus possible lorsque le complément de la préposition est abstrait. Il faut donc conclure que le sens résultant de l'inférence s'est conventionnalisé.

3.2.2 Temporel

Tout comme l'adverbe, la préposition *devant* connaît aussi un emploi temporel, illustré par les exemples ci-dessous :

- (42) les os du benoiet saint loys fussent enseveliz a saint denis *devant* pentecoste
« Les os de Saint Louis, bénit soit-il, furent ensevelis à la Saint-Denis, avant la
pentecôte » (Guillaume de Saint-Pathus, *Les miracles de Saint Louis*, 129, v.
975)
- (43) ... ier matin *devant* nonne « hier matin, avant none » (*Aym. Narb.* 432, cité par
Tobler-Lommatzsch, p. 1853)
- (44) A Tintaguel le troverent Vint jorz *devant* nativité « Ils le trouvèrent à Tintagel,
vint jours avant la nativité » (*Erec* 6519, cité par Tobler-Lommatzsch 1853).
- (45) Tez set plaies li font en mains (*l.* au mains) Dont n'iert *devant* trois mois bien
sains « Ils lui font sept blessures aux mains, dont ils ne se guérit pas
complètement avant trois mois » (Beaud. 2029, cité par Tobler-Lommatzsch, p.
1853, qui traduit par « vor Ablauf von »)

Cet usage peut résulter d'un transfert métaphorique du sens spatial au domaine du temps, ce qui pourrait expliquer l'emploi de la préposition en (42), où elle renvoie à une « zone » temporelle, c'est-à-dire un laps de temps avant le moment de temps désigné par le site. Les exemples (43) et (44) s'expliquent, à notre avis, à partir des emplois de *devant* avec des verbes de mouvement, pour indiquer la destination ; en (45), enfin, c'est plutôt l'idée d'ordre qui a été transposée telle quelle dans le domaine du temps. On notera ainsi qu'en (46), l'allocutaire se trouve devant le locuteur dans l'espace, mais qu'il arrive aussi avant lui à l'objectif du mouvement (dans le temps) :

- (46) Alez ci *devant* moy chantant « Marchez *devant* moi en chantant » (*Miracle de la
marquise de la Gaudine*, 1350, p. 151)

L'ordre spatial et l'ordre temporel coïncident donc dans ce cas et ils sont tous les deux impliqués dans les mouvements, de sorte qu'on peut s'imaginer que les locuteurs passent imperceptiblement de l'un à l'autre.

Bref, les emplois temporels de la préposition pourraient avoir plusieurs origines, ce qui n'est pas surprenant s'il est vrai qu'ils sont dérivés du sens spatial : comme nous l'avons déjà vu, celui-ci permet aussi plusieurs interprétations d'après le contexte. Il en découle toutefois à notre avis qu'il faut donner un statut plus autonome aux interprétations dans lesquelles le site de *devant* désigne un ordre ou la destination d'un mouvement, précisément parce que ces interprétations donnent lieu à des interprétations non spatiales (Taylor 2003 : 159-167). En effet, s'ils donnent lieu à ce genre d'interprétations, il faut bien que les locuteurs aient pu les cerner comme autonomes et non plus comme le résultat de la combinaison du sens spatial avec le contexte. Quant à décider du statut à donner aux emplois temporels de *devant* en général, on hésitera entre emploi contextuel et sens à part entière. D'une part, dans notre corpus, il n'y a pas d'emploi temporel qui ne soit pas lié à un contexte clairement temporel (voir par exemple les compléments *Pentecôte*, *none*, *la nativité*, *trois mois* dans les exemples (42) à (45) ci-dessus), ce qui invite à considérer qu'il ne s'agit là que d'inférences contextuelles. D'autre part, cela n'exclut pas que de tels emplois aient existé ; les emplois adverbiaux (donc sans complément) de *devant* sont clairement temporels ; enfin, la construction *devant ce que* a elle aussi des emplois strictement temporels, alors même qu'il s'agit plutôt ici de la préposition que de l'adverbe, ce qui invite plutôt à considérer qu'il s'agit d'un emploi à part entière.

3.2.3. Conclusion partielle sur l'évolution de *devant*

Il ressort clairement de cette partie du texte que les sens non spatiaux de la préposition *devant* peuvent être dérivés de son sens spatial, par deux mécanismes de changement sémantique bien connus : la conventionnalisation d'implicatures conversationnelles, qui respectent le plus souvent les rapports métonymiques habituels (Detges 1999), et les transferts métaphoriques conventionnels d'un domaine conceptuel de départ vers un domaine d'arrivée. Si le développement sémantique de *devant* respecte ainsi au prime abord la thèse localiste – et, en dernière analyse la thèse de l'*embodiment* – le sens temporel n'a pas été maintenu. Comme nous l'avons déjà dit, cela pourrait être dû à la concurrence de la préposition *avant*, plus ancienne que *devant*, qui exprime également le sens temporel 'auparavant'.

4 Du français médiéval au français moderne : La perte du sens temporel

4.1 Evolution de l'ancien français au français classique : étude sur corpus

Afin de vérifier cette hypothèse (cf. section 3.2.3.), nous avons mené une étude sur corpus, en diachronie. Nous avons pour cela constitué un corpus à l'aide des bases de données NCA et DMF, rassemblant plus de 500 textes et 10 millions de mots sur quelque quatre ou cinq siècles (principalement du 12^{ème} au 15^{ème}). Considérant que la constitution de ces bases est suffisamment homogène, étant donné qu'elles contiennent principalement des textes littéraires en prose, nous n'avons exclu aucun texte. Afin d'avoir des données comparables d'un point de vue quantitatif, nous avons extrait toutes les occurrences prépositionnelles et adverbiales de *davant* et *devant* (avec leurs variantes graphiques), puis sélectionné aléatoirement, à l'aide du logiciel Excel, 100 occurrences par demi-siècle (au maximum, dans la limite des données disponibles) sur toute la période couverte par ces bases de données. Nous avons ensuite analysé ces occurrences d'un point de vue morpho-syntaxique, écartant toutes les occurrences adverbiales et les occurrences de type locution (*par devant*, *au-devant de*) ; notre but était d'obtenir 50 occurrences prépositionnelles par demi-siècle⁶. Le nombre d'occurrences étudiées sémantiquement est présenté ci-dessous, dans le tableau 2.

Siècle	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	Total
Total	30	98	101	70	104	57	460

Tableau 2 : Nombre d'occurrences de *devant* étudiées sémantiquement, par siècle

Une fois ce tri effectué, nous avons étudié chaque occurrence d'un point de vue sémantique. Nous avons codé non seulement le sens de la préposition, mais aussi le type de complément qu'elle introduit (animé, non animé, événement, etc.) et le type de verbe dont elle dépend (verbe de mouvement, d'action, d'état, de perception, de parole, etc.). Cette étude nous permet donc d'avoir une assez bonne idée du poids des différents sens décrits ci-dessus dans le sémantisme de la préposition *devant* (tableau 3).

Sens de la préposition		Nombre d'occurrences
Emplois spatiaux (91,8% des occurrences)	Sens spatial (topologique, géométrique : sans inférence)	244
	Sens spatial avec inférences : en présence de	92
	Sens spatial avec inférences : interaction avec la cible	83
	Sens spatial (espace discursif)	2
	Sens spatial avec inférences : cause	1
Emplois temporels (7,8 %)	Sens « avant »	36
Emplois notionnels (0,4 %)	Emplois logiques, abstraits ou autres	2
Total		460

Tableau 3 : Répartition 'synchronique' des sens de *devant*

On voit ainsi que l'emploi temporel de *devant* en français médiéval est clairement minoritaire. La plupart des occurrences ont un sens purement spatial, sans inférences (53 %), et moins de 8 % des occurrences sont temporelles.

Cette étude sur corpus nous permet en outre de percevoir plus clairement l'évolution sémantique de *devant* (tableau 4).

Siècle	Sens spatial	Sens notionnel	Sens temporel
11 ^{ème}	30		
12 ^{ème}	93	1	4
13 ^{ème}	87		14
14 ^{ème}	64		6
15 ^{ème}	94	1	9
16 ^{ème}	54		3

Tableau 4 : Evolution sémantique de *devant* de l'ancien français au français préclassique

On voit ici que l'emploi temporel de *devant* n'apparaît pas tout de suite, mais uniquement au 12^{ème} siècle. De plus, il baisse constamment en proportion des occurrences, du 13^{ème} au 16^{ème} siècle.

4.2 Evolution jusqu'au français moderne

Dès le français classique, le sens temporel a à peu près disparu, pour laisser place aux sens spatial et figurés. L'emploi spatial est glosé « vis-à-vis, à l'opposé de la partie antérieure de quelque chose » par le Dictionnaire de l'Académie, qui donne les exemples suivants : *Il va devant vous. regardez devant vous. il est devant sa porte. il est logé tout devant moy. mettez cela devant le feu.* Les emplois figurés sont de plusieurs natures : « préposition d'ordre » dans *il a le pas devant moy, le chapitre de devant* ; « en présence » dans *il a presché devant le Roy, cela fut dit devant plus de vingt personnes, devant des tesmoins. je vous jure devant Dieu. ne dites rien devant cet homme, c'est un espion. prier Dieu devant le saint Sacrement. quand il fut devant ses juges.* (Dictionnaire de l'académie française, 1^{ère} édition, 1694).

L'évolution sémantique entre le français classique et le français moderne paraît moindre : les emplois spatiaux demeurent : « à l'opposé de, vis-à-vis de, en face de » *se mettre devant quelqu'un pour lui barrer le passage. Regarder devant soi. Avoir toujours une chose devant les yeux,* avec peut-être une spécialisation : « quelquefois synonyme de *en avant de* : *Il se promenait devant la maison* » ; les emplois figurés également : « signifie aussi *en présence de* : *cette affaire a été portée devant tel tribunal* », de même que les emplois en locution : *au devant de* « à la rencontre de » (ibid., 8^{ème} édition, 1932-5).

On ajoutera que, dans ses emplois spatiaux en français moderne, *devant* peut introduire un animé ou une chose (tlf-i), et que les emplois figurés sont présentés comme des extensions de cet emploi spatial par le tlf-i (qui considère comme vieillissés et poétiques, ou régionaux, les emplois temporels du type *devant l'été des ans j'en ai touché l'hiver*) : « en présence de » (avec un ensemble d'individus, une chose concrète, une institution, un corps juridique) ; « face à, au regard de » ; « du fait de, sous l'influence de qch ».

5 En guise de conclusion

Pouvons-nous, en conclusion, expliquer pourquoi *devant* n'a pas gardé le sens temporel décrit ci-dessus et pourquoi il a été évincé par *avant* dans ces emplois, tandis qu'*avant* a perdu ses emplois spatiaux ? Commençons par les emplois temporels. Deux observations permettent de comprendre pourquoi *devant* a perdu son sens temporel dans la concurrence avec *avant*. D'abord, *devant* s'emploie plus fréquemment dans son sens spatial que dans son sens temporel (voir tableaux 3 et 4) ; il pourrait s'ensuivre qu'il était perçu par les locuteurs avant tout comme une préposition spatiale,⁷ surtout parce qu'il y avait une préposition – *avant* – qui exprimait également dans la plupart de ses emplois ce sens temporel. Ensuite, *avant* s'est développé comme préposition plus tôt que *devant* et les emplois temporels de *devant* sont probablement aussi plus récents que ceux de *avant*. Selon Sävborg (1941 : 257), cette idée est confirmée par la forme des conjonctions correspondantes : la conjonction correspondant à *avant* a été formée directement sur le modèle de la conjonction latine *ante quam* dont elle a pris la relève ; c'est pourquoi on trouve d'abord la forme *avant que*. La conjonction correspondant à *devant*, par contre, a été construite en ancien français ; c'est pourquoi l'on trouve *devant ce que* avant de trouver *devant que*.⁸ Bref, il semble que *avant* ait déjà un sens temporel avant *devant* et que les emplois temporels de *devant* étaient aussi moins fréquents que ses emplois spatiaux, de sorte qu'il était perçu avant tout comme une préposition spatiale. Quant à l'adverbe *avant*, nous avons déjà rappelé qu'il a développé un emploi spatial, pour

désigner ‘en avant’, qui pourrait expliquer pourquoi la forme connaissait moins d’emplois prépositionnels spatiaux.

On comprend dans ce contexte que, en tant que préposition, *avant* en soit arrivé à exprimer avant tout les sens temporels et que *devant* se soit spécialisé dans les emplois spatiaux : *devant* a commencé à exprimer des sens temporels plus tard que *avant* et s’est trouvé en concurrence avec lui ; même s’il a peut-être été plus fréquent dans ce genre d’emplois que *avant*, les locuteurs ont préféré l’employer pour exprimer des relations spatiales que la préposition *avant* avait du mal à exprimer. Ils ont alors gardé *avant* pour les emplois temporels. Le résultat est une évolution cyclique : après la disparition de *ante* préposition, *ainz* étant avant tout temporel, la forme *ab ante* a été employée pour les sens spatiaux ; une fois qu’elle est à son tour devenue surtout temporelle, elle a été remplacée par *devant*. En revanche, la préposition *devant*, une fois créée, n’a pas conservé ses emplois temporels : ceux-ci se sont bien développés, mais ils n’ont pas eu l’occasion de devenir fréquents, à cause de la concurrence de *avant* qui ‘occupait’ déjà ‘le terrain’ temporel.

Références bibliographiques

- Bekkers, F. (1931). *Etude sur l’emploi que Froissart fait de la préposition*. Amsterdam : H.J. Paris.
- Berthonneau, A.-M. (1992). *Avant / Après*. De l’espace au temps. *Lexique*, 11, 41-109.
- Brachet, A. (1885-1895). *Grammaire historique de la langue française* (38^{ème} éd.). Paris : Hetzel.
- Bréal, M. & A. Bailly. (1885). *Dictionnaire étymologique latin*. Paris : Hachette.
- Detges, U. (1999). Wie entsteht Grammatik ? Kognitive und pragmatische Determinanten der Grammatikalisierung von Tempusmarkern. In Lang, J. & I. Neumann-Holzschuh (éds), *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, Tübingen : Niemeyer, 31-52.
- Dictionnaire de l’académie française*, 1^{ère} édition, (1694), et 8^{ème} édition, (1932-1935), version en ligne (artfl.atilf.fr).
- Estienne, R. (1552). *Dictionarium Latinogallicum*, version en ligne (artfl.atilf.fr).
- Evans, V. (2004). *The structure of time*. Amsterdam : John Benjamins.
- Gaffiot, F. (1934). *Dictionnaire latin-français*. Paris : Hachette.
- Geeraerts, D. (1997). *Diachronic Prototype Semantics. A Contribution to Historical Lexicology*. Oxford : OUP.
- Godefroy, F. (1937) [1880-1902]. *Dictionnaire de l’ancienne langue française*. Paris : Librairie des Sciences et des Arts.
- Haspelmath, M. (1997). *From space to time. Temporal adverbials in the world’s languages*. München / Newcastle : Lincom Europa.
- Heine, B., U. Claudi & F. Hünnemeyer. (1991). *Grammaticalization : A conceptual framework*. Chicago : University of Chicago Press.
- Heine, B. & T. Kuteva. (2002). *World lexicon of grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heine, B. (2002). On the role of context in grammaticalization. In I. Wischer & G. Diewald (éds), *New Reflections on Grammaticalization*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins, 83-101.
- Hill, C. (1978). Linguistic representation of spatial and temporal orientation. *Proceedings of the fourth annual meeting of the Berkeley Linguistics Society*. Berkeley : Berkeley Press, 524-538.
- Lakoff, G. (1987). *Women, fire and dangerous things : what categories reveal about the mind*. Chicago : University of Chicago Press.
- Lewis, C. & C. Short. (1879). *A Latin Dictionary*. Oxford : Clarendon Press.
- Sävborg, T. (1941). *Etude sur le rôle de la préposition de dans les expressions de lieu relatives en latin vulgaire et en ancien gallo-roman*. Thèse pour le doctorat. Uppsala : A.-B. Lundequistska Bokhandeln.

Shears, F. (1922). *Recherches sur les prépositions dans la prose du moyen français (XIV^e et XV^e siècles)*. Paris : Honoré Champion.

Svorou, S. (1994). *The grammar of space*. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins.

Taylor, J.R. (2003). *Linguistic Categorization – Prototypes in Linguistic Theory*. Troisième édition. Oxford : Oxford University Press.

Tlf-i : *Trésor de la langue française*, version en ligne (atilf.atilf.fr/tlf.htm).

Tobler, A., E. Lommatsch & H. Christmann. (1857-2002). *Altfranzösisches Wörterbuch*. Stuttgart : Franz Steiner.

Tyler, A. & V. Evans. (2003). *The semantics of English prepositions*. Cambridge : Cambridge University Press.

Vandeloise, C. (1986). *L'espace en français*. Paris : Seuil.

Walde, A. (1910). *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg : C. Winter.

Bases de données

- Nouveau Corpus d'Amsterdam [<http://www.uni-stuttgart.de/lingrom/stein/corpus/#nca>]
- Base du Dictionnaire du moyen français [<http://www.atilf.fr/dmf/>]

¹ Nous laissons de côté, pour la présente étude, les locutions adverbiales et prépositionnelles proches (*au devant (de), par devant*, etc.).

² Notons que le cas de *devant* n'est pas sans rappeler ce que Geeraerts (1997) écrit à propos de la « polygénèse sémantique », c'est-à-dire l'apparition récurrente de sens « marginaux », créés indépendamment par des locuteurs à des époques différentes, sur la base des mêmes sens prototypiques : « In a prototypical conception of meaning, the more salient readings are among those that are conventionally handed down from generation to generation, while other readings may at any moment be creatively and independently based on those transmitted meanings » (ibid. : 68).

³ Dans une analyse du schéma prépositionnel en *trajecteur* et *site* (*trajector / landmark*), parallèle au schéma *cible* et *site* de Vandeloise (1986), et que l'on trouve par exemple chez Lakoff (1987).

⁴ Haspelmath note par ailleurs que de nombreuses langues présentent un seul morphème pour les concepts 'devant' et 'avant'. Dans la plupart des langues romanes, en revanche, il existe deux morphèmes différents pour exprimer ces concepts.

⁵ Détail des résultats (les nombres et pourcentages renvoient aux occurrences des formes dans notre corpus) :

Emploi	Avant		Devant	
	Nombre	%	Nombre	%
Adverbe	1533	89,4	3236	31,1
Conjonction	60	3,5	279	2,7
Locution Prépositionnelle	50	2,9	365	3,5
Préposition	72	4,2	6541	62,8
Total	1715	100	10421	100

⁶ Les disparités observables s'expliquent de diverses manières : par le faible nombre de textes pour les 11^{ème} et 16^{ème} siècles ; par l'importance de la locution *par-devant* au 14^{ème} siècle. Nous comptons ajouter des données afin d'y remédier.

⁷ Puisque *devant* était en général beaucoup plus fréquent que *avant*, il se pourrait en effet que Sävborg (1941 : 226) a raison lorsqu'il dit qu'en ancien français le sens temporel était exprimé davantage par *devant* que par *avant*, malgré le caractère secondaire de cet emploi pour *devant*. Partant, ce qui explique l'évolution, ce n'est pas le rapport de

fréquence entre les sens temporels des deux prépositions / adverbess, mais le rapport entre sens temporel et sens spatial de chacune de ces deux expressions, qui suggère que *devant* est une expression spatiale et *avant* avant tout une expression temporelle.

fréquence entre les sens temporels des deux prépositions / adverbess, mais le rapport entre sens temporel et sens spatial de chacune de ces deux expressions, qui suggère que *devant* est une expression spatiale et *avant* avant tout une expression temporelle.

⁸ On trouve aussi *avant ce que*, mais cette conjonction a été formée sur le modèle de *devant ce que*, lorsque les deux conjonctions étaient en concurrence, ce qui explique qu'on trouve *avant ce que* après *avant que*, alors que *devant ce que* apparaît avant *devant que*.